



Colitag™ Water Test System

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Date d'émission: 08-04-2025 Date de révision: 11-11-2025 Remplace la fiche: 09-30-2025 Version: 4.0

SECTION 1 Identification

1.1. Identificateur SGH du produit

Forme du produit : Mélange
Nom commercial : Colitag™ Water Test System
Type de produit : Food Safety -- [Food Safety]
Code du produit : 9850

1.2. Autres moyens d'identification

Nombre de pièces : 9850|9851|700002856|700002857

1.3. Usage recommandé et restrictions d'utilisation du produit chimique

Utilisation de la substance/mélange : Substances chimiques de laboratoire, Recherche scientifique et développement

1.4. Données relative au fournisseur

Fabricant

Neogen Corporation
620 Leshar Place
Lansing, Michigan 48912
United States of America
T 800.234.5333

sds@neogen.com - <https://www.neogen.com/>

1.5. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : 24 hours:
Medical: 1-800-498-5743 (U.S. and Canada) or 1-651-523-0318 (international)
Spill/CHEMTREC: 1-800-424-9300 (U.S. and Canada) or 1-703-527-3887 (international)

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (GHS CA)

Non classé

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Étiquetage GHS CA

Étiquetage non applicable

2.3. Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3 Composition/information sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

Colitag™ Water Test System

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

3.2. Mélanges

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
Ammonium sulfate	Ammonium sulfate actamaster / ammonium sulfate / ammonium sulfate(2:1) / ammonium sulphate / diammonium sulphate / dolamin / mascagnine / mascagnite / mascagnite, natural / sulfuric-acid-diammonium-salt-	n° CAS: 7783-20-2	≥ 10 – < 15	Aquatique Aigu 3, H402 Aquatique Chronique 3, H412

Colitag™ Water Test System

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

L-Tryptophan	L-α-Aminoindole-3-propionic acid ; L-Tryptophan (-)-tryptophan / (S)-(-)-tryptophan / (S)-2-amino-3-(3-indolyl)propionic acid / (S)-2-amino-3-indol-3-yl-propionic acid / 1H-indole-3-alanine / 1H-indole-3-propanoic acid, alpha-amino-, (S)- / 2-amino-3-(3-indolyl)propionic acid,(S)- / 2-amino-3-indol-3-yl-propionic acid,(S)- / 3-(3-indolyl)-L-alanine / 3-indol-3-yl-alanine / AI3-18478 / alanine, 3-indol-3-yl- / alpha-amino-3-indolepropionic acid,L- / alpha-amino-beta-[indolyl-(3)]-propionic acid,L- / alpha-aminoindole-3-propionic acid,L- / beta-3-indolylalanine,L- / EH 121 / L-(-)-tryptophan / L-alpha-amino-3-indolepropionic acid / L-alpha-amino-beta-[indolyl-(3)]-propionic acid / L-alpha-aminoindole-3-propionic acid / L-beta-3-indolylalanine / L-trp / L-tryptophan / L-ttp / NSC 13119 / optimax / pacitron / propionic acid, (S)-2-amino-3-	n° CAS: 73-22-3	≥ 1 – < 5	Aquatique Aigu 3, H402 Aquatique Chronique 3, H412
--------------	---	-----------------	-----------	---

Colitag™ Water Test System

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Nom	Nom chimique / Synonymes	Identificateur de produit	%	Classification (GHS CA)
	indol-3-yl- / TRP(=L-tryptophan) / trp,L- / tryptacin / tryptophan,(S)-(-)- / tryptophan,L- / tryptophan,L-(-)- / ttp,L-			
2-Nitrophenyl β-D galactopyronoside	-	n° CAS: 369-07-3	≥ 1 – < 5	Tox. Aiguë 4 (Voie orale), H302 Aquatique Aigu 3, H402

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

SECTION 4 Premiers soins

4.1. Description des premiers soins nécessaires

Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Laver la peau avec beaucoup d'eau.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins général	: En cas de malaise consulter un médecin.
Self protection of the first-aider	: Les secouristes seront équipés d'un équipement de protection individuelle approprié.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés

Symptômes/effets après inhalation	: Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact en portant un vêtement serré.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Autre avis médical ou traitement	: Traitement symptomatique.
----------------------------------	-----------------------------

SECTION 5 Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers spécifiques du produit

Danger d'incendie	: Aucun risque d'incendie.
Danger d'explosion	: Aucun danger d'explosion direct.
Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dégagement possible de fumées toxiques.

Colitag™ Water Test System

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

5.3. Mesures spéciales de protection pour les pompiers

- | | |
|---|---|
| Instructions de lutte contre l'incendie | : Combattre le feu à distance de sécurité et à partir d'un endroit protégé. Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. |
| Protection en cas d'incendie | : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps. |

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

- | | |
|---|---|
| Mesures générales | : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : Éviter le rejet dans l'environnement. |

6.2. Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

- | | |
|-----------------------|---|
| Pour la rétention | : Transvaser le produit dans un récipient sec à l'aide d'une pelle, et refermer le récipient sans comprimer le produit. |
| Procédés de nettoyage | : Ramasser mécaniquement le produit. |
| Autres informations | : Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé. |
- Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

SECTION 7 Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

- | | |
|---|--|
| Précautions à prendre pour une manipulation sans danger | : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel. |
| Mesures d'hygiène | : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation. |

7.2. Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

- | | |
|-------------------------|---|
| Mesures techniques | : Conserver dans un endroit frais et bien ventilé à l'écart de la chaleur. |
| Conditions de stockage | : Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire. |
| Température de stockage | : 2 – 30 °C |
| Matériaux d'emballage | : Toujours conserver le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine. |

SECTION 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles d'ingénierie appropriés

- | | |
|---|--|
| Contrôles techniques appropriés | : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. |
| Contrôle de l'exposition de l'environnement | : Éviter le rejet dans l'environnement. |

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Équipement de protection individuelle:

Porter l'équipement de protection individuelle recommandé.

Protection des mains:

Gants de protection

Colitag™ Water Test System

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Protection oculaire:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié

Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:



SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Solide
Apparence	: Poudre.
Couleur	: Beige Jaune
Odeur	: Caractéristique
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 6,8 – 7
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (éther=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Non applicable
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Température d'auto-inflammation	: Non applicable
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Ininflammable
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20°C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Non applicable
Limites d'explosivité	: Non applicable
Caractéristiques d'une particule	: Aucune donnée disponible

9.2. Données (supplémentaires) concernant certaines classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10 Stabilité et réactivité

Réactivité	: Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	: Stable dans les conditions normales.

Colitag™ Water Test System

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.
Conditions à éviter	: Aucune dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
Matières incompatibles	: Pas d'informations complémentaires disponibles
Produits de décomposition dangereux	: Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.
Temps de durcissement:	: Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 11 Données toxicologiques

11.1. Informations sur les voies d'exposition probables

Toxicité Aiguë (voie orale)	: Non classé
Toxicité Aiguë (voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aigüe (inhalation)	: Non classé

Colitag™ Water Test System	
Toxicité aiguë inconnue (GHS CA)	21,34 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Oral) 34,35 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Cutané) 34,35 % du mélange consiste(nt) en composants de toxicité inconnue (Inhalation (Dust/Mist))

Ammonium sulfate (7783-20-2)	
DL50 orale rat	4250 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 401, Rat, Male / female, Experimental value, Oral, 7 day(s))
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel (OECD 434: Acute Dermal Toxicity - Fixed Dose Procedure, Rat, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
ATE CA (oral)	4250 mg/kg de poids corporel

L-Tryptophan (73-22-3)	
DL50 orale rat	> 16000 mg/kg Source: Corporate Solution From Thomson Micromedex
CL50 Inhalation - Rat	> 5,17 mg/l air Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 403 (Acute Inhalation Toxicity), Guideline: EU Method B.2 (Acute Toxicity (Inhalation))

2-Nitrophenyl β-D galactopyranoside (369-07-3)	
ATE CA (oral)	500 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé. pH: 6,8 – 7
--------------------------------------	------------------------------

Ammonium sulfate (7783-20-2)	
pH	5,5 (1.3 %)

L-Tryptophan (73-22-3)	
pH	5 – 7 (1 %)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé pH: 6,8 – 7
--	-----------------------------

Ammonium sulfate (7783-20-2)	
pH	5,5 (1.3 %)

L-Tryptophan (73-22-3)	
pH	5 – 7 (1 %)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé

Colitag™ Water Test System

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Ammonium sulfate (7783-20-2)	
NOAEL (chronique, oral, animal/mâle, 2 ans)	256 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: male, Guideline: OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies)
NOAEL (chronique, oral, animal/femelle, 2 ans)	284 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Animal sex: female, Guideline: OECD Guideline 453 (Combined Chronic Toxicity / Carcinogenicity Studies)

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée) : Non classé

L-Tryptophan (73-22-3)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	3764 mg/kg de poids corporel Animal: rat, Guideline: OECD Guideline 408 (Repeated Dose 90-Day Oral Toxicity Study in Rodents), Guideline: EPA OPPTS 870.3100 (90-Day Oral Toxicity in Rodents)

Danger par aspiration : Non classé

Colitag™ Water Test System	
Viscosité, cinématique	Non applicable

Ammonium sulfate (7783-20-2)	
Viscosité, cinématique	Not applicable (solid)

Symptômes/effets après inhalation : Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières peuvent occasionner une irritation dans les plis de la peau ou par contact en portant un vêtement serré.

Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun(es) dans des conditions normales. Les poussières du produit peuvent provoquer une irritation des yeux.

Symptômes/effets après ingestion : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 12 Données écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - général : Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.

Dangers pour le milieu aquatique – danger aigu (à court terme) : Non classé.

Dangers pour le milieu aquatique – danger chronique (à long-terme) : Non classé.

Ammonium sulfate (7783-20-2)	
CL50 - Poissons [1]	53 mg/l (96 h, Oncorhynchus mykiss, Fresh water)
CL50 - Poissons [2]	57,2 mg/l Test organisms (species): Prosopium williamsoni
CE50 - Crustacés [1]	169 mg/l (48 h, Daphnia magna, Static system, Fresh water)
CE50 - Autres organismes aquatiques [1]	121,7 mg/l Test organisms (species): other:
L-Tryptophan (73-22-3)	
CL50 - Poissons [1]	64702,375 mg/l Source: Ecological Structure Activity Relationships
CE50 - Crustacés [1]	> 100 mg/l Test organisms (species): Daphnia magna

Colitag™ Water Test System

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

L-Tryptophan (73-22-3)	
CE50 72h - Algues [1]	> 84,8 mg/l Test organisms (species): Desmodesmus subspicatus (previous name: Scenedesmus subspicatus)
CE50 96h - Algues [1]	1957,042 mg/l Source: Ecological Structure Activity Relationships

12.2. Persistance et dégradation

Colitag™ Water Test System	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable

Ammonium sulfate (7783-20-2)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability in water: no data available.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)
DThO	Not applicable (inorganic)

L-Tryptophan (73-22-3)	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability in water: no data available.

2-Nitrophenyl β-D galactopyronoside (369-07-3)	
Persistance et dégradabilité	Non rapidement dégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Ammonium sulfate (7783-20-2)	
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-5,1 (Experimental value, Equivalent or similar to OECD 107, 25 °C)

L-Tryptophan (73-22-3)	
Potentiel de bioaccumulation	No bioaccumulation data available.
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	-1,06 Source: ChemIDplus

12.4. Mobilité dans le sol

Ammonium sulfate (7783-20-2)	
Écologie - sol	Adsorption to soil is possible.

12.5. Autres effets nocifs

Ozone : Non classé

Fluorinated greenhouse gases : Non

SECTION 13 Données sur l'élimination

Réglementation régionale sur les déchets	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Méthodes de traitement des déchets	: Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.
Recommandations pour l'élimination des eaux usées	: Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Recommandations pour le traitement du produit/emballage	: Se conformer aux réglementations en vigueur pour l'élimination des déchets solides. Élimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Indications complémentaires	: Ne pas réutiliser des récipients vides.

Colitag™ Water Test System

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

SECTION 14 Informations relatives au transport

En conformité avec: TMD / DOT / IMDG / IATA

TMD	DOT	IMDG	IATA
14.1. Numéro ONU			
Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport			
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.4. Groupe d'emballage (s'il y a lieu)			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
14.5. Dangers environnementaux			
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles			

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur

TMD

Non réglementé

DOT

Non réglementé

IMDG

Non réglementé

IATA

Non réglementé

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78⁹ et au recueil IBC¹⁰

Non applicable

SECTION 15 Informations sur la réglementation

Ammonium sulfate (7783-20-2)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

L-Tryptophan (73-22-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Indicateurs relatifs à la LIS et à la LES du Canada	Application des dispositions relatives aux nouvelles activités (NAC) de la loi
---	--

2-Nitrophenyl β-D galactopyronoside (369-07-3)

Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

Colitag™ Water Test System

Fiche de Données de Sécurité

conformément à la réglementation sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Colitag™ Water Test System

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

Ammonium sulfate (7783-20-2)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

L-Tryptophan (73-22-3)

Listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis - Statut: Actif
Figure dans l'INSQ (Mexican National Inventory of Chemical Substances)

2-Nitrophenyl β-D galactopyronoside (369-07-3)

Non listé dans l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des Etats-Unis

SECTION 16 Autres informations

Date d'émission : 08-04-2025
Date de révision : 11-11-2025
Remplace la fiche : 09-30-2025

Texte complet des classes de danger et des phrases H:

H302	Nocif en cas d'ingestion
H402	Nocif pour les organismes aquatiques
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Fiche de données de sécurité (FDS), Canada

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.